

LE COMBAT DES PARENTS DE PRÉMATURÉS DOIT CESSER !

Griselda et Enzo viennent de saisir la presse car ils luttent chaque jour pour être au chevet de leur fille Azùra, née à cinq mois de grossesse et 630g à l'hôpital de Nîmes, à 150km de chez eux. Une situation intolérable et loin d'être unique puisque c'est la situation de milliers de parents chaque année.

SOS Préma alerte les pouvoirs publics depuis 20 ans sur la situation dramatique des parents de nouveau-nés prématurés, pris au piège entre la nécessité d'être auprès de leur bébé, demandée par le corps médical, et les difficultés logistiques et financières. Mais le message ne passe pas.

Pourtant, les études scientifiques le confirment au plus haut niveau de preuves : la présence des parents auprès de leur bébé prématuré n'est pas une option, mais un soin vital.

La présence parentale joue un rôle clé dans le développement neurologique du bébé, dans la réduction des risques de complications et dans la diminution du temps d'hospitalisation. Les soins de développement, qui sont des soins individualisés centrés sur l'enfant et sa famille, ne peuvent être dispensés sans la présence constante des parents.

Les soins de développement ne sont pas un luxe, mais une nécessité

L'argument selon lequel il n'existe pas de place pour les parents, ou que cela représenterait une contrainte pour l'hôpital, ne tient plus et la répartition des moyens sur le territoire est scandaleuse et injuste ! Des hôpitaux comme celui de Créteil ont compris la priorité d'un accompagnement parental 24h/24 pour la santé de l'enfant, en inaugurant il y a quelques jours, des chambres parentales au sein de leur service de réanimation néonatale. Ces solutions doivent être étendues à l'ensemble des établissements de soins.

Les **inégalités dans l'accès aux soins de néonatalogie** sont inacceptables. S'endetter, voire plonger dans la précarité, ou sacrifier la santé de leur bébé, un choix cornélien pour certains parents qui révèle une politique publique défailante, une santé à deux vitesses en France. Ces inégalités se traduisent également par des chiffres dramatiques sur la mortalité infantile, qui ont augmenté ces 20 dernières années et qui ont fait passer la France de la 2^{ème} à la 22^{ème} place en Europe.

Le gouvernement a pourtant parrainé la **Charte du nouveau-né hospitalisé** en 2021 dans le cadre du programme des 1000 jours. Élaborée par SOS Préma et la Société Française de Néonatalogie (SFN), elle est soutenue par toutes les associations de professionnels en périnatalité. Parents et professionnels de santé s'engagent, en 10 points, à répondre aux besoins essentiels du bébé et donne un cadre de référence pour garantir des soins centrés sur l'enfant et sa famille. Le premier point garantit ainsi la présence continue 24h/24 auprès du nouveau-né d'au moins l'un des 2 parents.

SOS Préma ne se contente plus d'alerter, nous exigeons des solutions concrètes :

1. **Des infrastructures adaptées à la présence continue des parents dans tous les services de néonatalogie**, partout en France, pour tous les enfants, sans exception et sans surcoût pour les familles.

2. **Un financement national pour garantir l'accès à ces services**, en attendant les réaménagements, et ce, dans tous les hôpitaux, de manière égalitaire.

3. Et que dire de **la création d'un Haut-Commissariat à l'Enfance**, annoncée par le Gouvernement et que tous les acteurs de la périnatalité attendent, pour enfin mettre les besoins des enfants et de leurs familles au cœur des priorités gouvernementales...

La négligence envers les bébés prématurés et leurs familles est une honte pour notre pays. Nous ne pouvons plus attendre. Nous demandons un engagement ferme de l'État pour que chaque enfant, chaque parent, puisse avoir une chance égale et les meilleures conditions possibles pour traverser ce combat qui agit en dominos et peut avoir des conséquences humaines, sociales et médicales larges et à long terme.

Il n'y a pas plus fragile qu'un nouveau-né prématuré et cet enfant, au même titre qu'un autre nouveau-né, est l'adulte de demain, notre avenir. Il est temps que notre société prenne enfin sa responsabilité et que l'Etat instaure une politique de santé long terme.

A propos :

SOS Préma est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général et association d'usagers par le ministère de la Santé. Née en 2004 à l'initiative de Charlotte Bouvard, elle-même maman d'un garçon né prématurément, SOS Préma a été créée pour donner à tous les enfants prématurés les meilleures chances de bien grandir. L'association est aux côtés des parents pour les écouter, les conseiller et les aider à défendre leurs droits (1 million de familles aidées depuis 2004). En parallèle, elle travaille avec les équipes médicales et porte la voix des parents auprès des pouvoirs publics. Grâce à son expertise de 20 années sur le terrain, SOS Préma est devenue un acteur incontournable du paysage social de notre pays et un réseau national de solidarité qui fait avancer la prise en charge de la prématurité et des nouveau-nés les plus vulnérables, en dénonçant les failles et les inégalités territoriales. Plus d'infos sur www.sosprema.com.

Contact Presse : 

Emilie Stofft : 06 63 57 04 56

emiliestofft@emilie-press.fr

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée association d'usagers
SIRET 48040071200034 – N° d'organisme de formation : 11 92 181 5092

14 rue de Longchamp – 92200 Neuilly-sur-Seine
Siège social : 32 rue du Chemin Vert – 92100 Boulogne-Billancourt
Tél : 01 41 41 60 90 – info@sosprema.com – www.sosprema.com

0800 96 60 60 Service & appel gratuits